

# Le Petit Journal

## La Croix du Perche

4ème trimestre 2010 – N° 10



## Le Mot du Maire

A la veille du 11 novembre, aussi fête de la Saint Martin, où nous devrions nous retrouver nombreux pour célébrer la fin du premier conflit mondial, cultiver le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés et honorer par le banquet traditionnel les anciens de la Commune, peut-être devrions nous aborder, successivement, des sujets qui nous concernent tous et surtout l'avenir de nos enfants. Un premier aujourd'hui : l'eau. L'eau que nous buvons, que nous consommons, administrativement sûrs de sa qualité, habitués à ne pas en manquer nous la trouvons moyennement bonne, on lui trouve du goût, elle est toujours chère et les gestionnaires de notre réseau ne font pas ce qu'ils devraient faire !!!!! N'oublions pas que l'eau, produit de première nécessité, manque et manquera à un pourcentage de plus en plus élevé de l'humanité ; nous sommes des privilégiés.

Dans notre pays et dans notre région les pollutions de toutes natures, domestiques, industrielles, agricoles, renchérissent sa disponibilité et son traitement. En la matière la bonne conscience de chacun et le fonds de commerce électoral de certains se nourrissent de la « **pollution des autres** ». Commençons donc par notre pollution domestique, probablement la plus importante, qui est celle sur laquelle nous avons prise ; " tous ensemble", positivement, soyons responsables, agissons et vérifions bien nos comportements individuels en la matière :

- La surconsommation d'eau a peu de chance d'être freinée par l'augmentation du prix. L'expérience de la tarification des cigarettes est instructive à ce sujet. Cela nous incite à la vigilance sur les volumes individuellement prélevés, mais aussi, à chaque instant, il nous faut s'assurer du bon fonctionnement de nos équipements sanitaires et leurs fuites récurrentes.
- L'eau que nous rejetons dans le sol, même dans le cas d'assainissements individuels conformes, ce qui est rare dans la Commune, est chargée de phosphates, détergents, molécules pharmaceutiques et autres produits domestiques qui, avec les pesticides et désherbants de nos jardins font aussi que les nappes deviennent polluées et que les rivières sont dans un état morphologique et chimique regrettable. Elles requièrent des travaux importants pour être en conformité dès 2015 avec les objectifs européens communs.
- Notre Communauté de Communes, détient, comme pour les ordures ménagères, la compétence de l'assainissement non collectif à travers le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif). Il s'agit là encore de mutualiser les moyens pour permettre à chacun, au moindre coût de maîtriser ses pollutions en respectant les normes techniques prescrites. Après un diagnostic que vous avez reçu, effectué sur la base de vos déclarations, le SPANC entre dans une phase de contrôle et de préconisations pour satisfaire les normes. Ces prestations sont obligatoires et vous seront facturées pour un montant limité aux frais supportés par la CDC. Cette dernière par ailleurs s'évertue à mobiliser toutes les subventions disponibles pour limiter les coûts d'investissement qui s'avèreraient nécessaires pour la mise aux normes de nos installations individuelles.

Ce qui précède ne vise qu'à alimenter les réflexions de chacun sur sa contribution et à son niveau pour limiter les pollutions, que notre société génère pour assurer notre confort. Ces pollutions sont aussi le résultat des progrès techniques.

Enfin pour éviter par anticipation tout amalgame ironique il vous est cependant rappelé que vous êtes tous invités, entrée libre, salle des fêtes, le 29 octobre à 20h30 à la pièce de théâtre, subventionnée par le Conseil Général : "Le journal d'un fou" de Gogol.

En 1784, B. Franklin évoque pour la première fois la possibilité de décaler l'heure pour économiser l'énergie. L'idée reste sans suite et n'est reprise qu'en 1907 par le Britannique W.Willet qui lance une campagne contre « le gaspillage de la lumière ». L'Allemagne est la première à instaurer ce changement.

### Rapport technique et financier de La Lyonnaise des Eaux :

A l'unanimité le rapport 2009 est approuvé compte tenu des clarifications apportées par le responsable d'exploitation de la Lyonnaise des Eaux du réseau de la commune oralement ainsi que celles contenues dans les échanges de courriers avec le Directeur Régional de la Lyonnaise des Eaux.

### Renouvellement du réseau d'eau

La canalisation entre la Rue du Petit Moulin et le Grand Ricourt a fait l'objet de nombreuses fuites. Elle serait prioritaire dans le programme de renouvellement. La Lyonnaise des Eaux est chargée de faire une évaluation des travaux et de leurs coûts.

### Fiscalité locale

Du fait de la suppression de la taxe professionnelle qui va être remplacée par la contribution territoriale économique, l'Etat a décidé de compenser la perte financière pour les collectivités par la suppression de la partie départementale de la taxe d'habitation qui va revenir à la commune et de la part régionale sur les taxes foncières ; n'ayant pas assez d'éléments sur les modalités de ce basculement des taxes, le conseil municipal décide de reporter ce point de l'ordre du jour.

### Rampe d'accès à la Mairie

Le Conseil municipal s'interroge sur les normes à respecter pour la mise en place d'une rampe d'accès ainsi que sur l'amovibilité de celle-ci. Le devis « Atelier Menuiserie du Centre » paraît trop élevé. Ce point du jour sera réétudié afin d'apporter les meilleures solutions.

### Réparation des tables pique-nique

Le Conseil municipal approuve la réparation des deux tables de pique-nique et décide de déplacer celle de la « Charmille » près de l'église où elle serait plus utile.

### Travaux sur les bâtiments communaux

Le devis de l'entreprise COCHUYT est retenu d'un montant T.T.C de 1366.22 euros pour le chaînage du mur d'enceinte qui s'écarte.

### Avenant au bail

Le conseil municipal valide l'avenant au bail de Monsieur et Madame LEPAGE.

### Demande de financement FAJ

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner

suite à la demande du Conseil Général de l'aider par une subvention dans le financement du Fonds d'Aide aux Jeunes qu'il a mis en place.

### Prestations sociales : Mise en œuvre de l'action sociale

C'est à chaque collectivité territoriale de déterminer le type des actions et le montant des dépenses qu'elle entend engager pour la réalisation des prestations d'action sociale. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- fixer par la présente le type d'actions sociales applicables à compter de l'exercice 2010,
- verser à chaque agent, ne bénéficiant pas par ailleurs des dites prestations, quelque soit son grade, sa durée de temps de travail, son ancienneté la prestation suivante : NOEL = 90 €

Il est entendu également que la prestation contenue dans la présente pourra faire l'objet de modifications, par simple délibération.

### Subvention à la coopérative scolaire de Chassant

Suite à une demande, le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 200.00 euros, à la coopérative scolaire de CHASSANT où sont scolarisés neufs enfants Croisiens, contribuant ainsi aux sorties pédagogiques et cadeaux de classe de fin d'année.

### Divers :

- Le Maire présente les statistiques du relevé de vitesse effectué dans le village, plus de 60 % des véhicules dépassent la vitesse autorisée. Le Conseil Municipal veut réfléchir sur la possibilité de mettre en place un système de ralentisseurs sachant que 200 véhicules passent en moyenne par jour en provenance de Frazé.
- Le Maire informe que les haies de la « Charmille » seront taillées ainsi que les arbres du chemin CR32 se situant derrière le cimetière par l'Association d'insertion « Dunois Perche Insertion » et confirme que les travaux réalisés par le « Comité Bassin d'Emploi » concernant le mur du cimetière sont terminés.
- Prévoir de déplacer le calvaire rue Gueniot afin qu'il ne soit plus dégradé par les racines de l'arbre attenant.
- Le Maire informe que Monsieur l'Abbé Préssac est nommé Curé affectataire de l'église de La Croix Du Perche.
- Réfection des peintures du Bureau de secrétariat de la Mairie et des peintures et du sol de la cuisine de la salle des fêtes estimés pour 4 000€ T.T.C.

## Au revoir, Jean.

Jean Filoche nous a quitté le 15 octobre dans sa cinquantième année. Il résidait à la Croix du Perche depuis vingt deux ans. Sa bonne humeur, son mot pour rire manqueront lors de nos prochaines fêtes et animations communales. C'est avec le sens de la solidarité, du collectif et du bien commun, qu'il avait choisi de participer à la vie de notre commune cours de mandats successifs en qualité de conseiller municipal et plus largement du canton en présidant le club de football.

Il aimait la vie et avait su faire des choix entre ce qui était important à ses yeux et ce qui l'était moins en se fixant ses priorités.

Le comité de rédaction présente ses condoléances à toute sa famille.



Jean Filoche en juin dernier

## Bruno, un éleveur passionné

C'est à la Croix du Perche, sur son exploitation, à la ferme des Petites Guignières que Bruno Debray, nous a rencontré. "Mon projet de résidence principale à la Croix du Perche est lancé et la maison est en cours de construction" a-t-il dit. Exploitant 64 hectares, Bruno a choisi de reprendre les Petites Guignières en 1998 pour succéder à ses parents et d'ainsi continuer ce qu'ils avaient entrepris en créant l'élevage de poules pondeuses élevées en plein air.

Mais Bruno, père de deux grands fils Antoine (17ans) et Thomas (20 ans), est tout d'abord un homme d'investissement personnel, un associatif qui, en 1977 à 19 ans, à la fin de ses études en France s'est impliqué dans le jumelage entre Thiron-Gardais et Ebenweiler en Allemagne au point de partir vivre outre-Rhin et de n'en revenir que six ans après en 1983 tout en ayant profiter de son séjour chez nos voisins européens pour faire une école d'agriculture et une école d'outillage et d'en revenir également avec une maîtrise parfaite de la langue allemande. De retour en France il est devenu le président du comité de jumelage "et je le suis resté pendant 25 ans jusqu'au début 2009 mais il y a deux ans j'ai pris l'option d'agrandir mon entreprise et me suis trouvé contraint de me consacrer plus à mon activité professionnelle aux dépens de l'activité associative" a-t-il expliqué. Un choix facile à comprendre quand on sait que Bruno travaille 80 heures par semaine.

Si la diversification anime les Petites Guignières depuis longtemps puisque la première phase lancée par les parents de Bruno était la création de l'élevage de poules avec la vente directe des œufs, c'est dans ce même esprit que Bruno a choisi d'ajouter une corde à son arc en 2004 en mettant en œuvre ses recettes de rillettes et de terrines de poule. Et cette année, tout en se consacrant à son activité agricole, il s'est aussi laissé tenté par un tout autre domaine en installant des panneaux photovoltaïques sur son exploitation. Et pas quelques panneaux seulement, non, une



*Bruno Debray, croisien plus de 12 heures par jour et bientôt totalement*

véritable centrale électrique solaire qui, avec 450m<sup>2</sup> de panneaux, produit 60 000 kW (60 MW) par an.

Mais au cours de notre discussion, l'esprit associatif de Bruno a fini par nous rejoindre: "j'aimerais en profiter pour lancer un message en direction des associations de La Croix du Perche et leur dire que mes portes seront toujours ouvertes pour eux et que je serais heureux de pouvoir leur donner des produits de la ferme pour faire par exemple des lots pour leurs animations" a commenté cet homme définitivement associatif qui compte bien, dès que le travail lui en laissera le temps, s'investir un peu plus dans la vie de la commune.

Quand aux croisiens, vous pouvez toujours vous arrêter aux Petites Guignières, c'est la dernière ferme à droite sur notre commune en allant en direction de La Gaudaine, dire bonjour à Bruno, voir dans quelle liberté vivent ses poules et en profiter pour acheter les produits de la ferme.

## Les conseils d'André

Le printemps a été peu favorable pour la récolte des légumes (terre trop froide pour les semis), en été il a fallu attendre la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet pour récolter les haricots, début Août nous pouvions nous régaler de tomates de pleine terre, et ceux qui n'ont pas de jardin pouvaient les trouver auprès de petits producteurs sur le marché présentant de multiples variétés (Marmande, St Pierre, Montfavet, cœur de bœuf,...) ou en tomates cerises et poires pour l'apéritif ou des variétés douces pour les enfants comme la jaune ou la noire de Crimée. Quelle différence avec celles que nous trouvons dès Février, élevées sous serre, sans terre, sans soleil, sous perfusion d'engrais, cueillies vertes et conservées en chambre froide à 8° détruisant les sucres et donnant un goût insipide,...

En octobre que pouvons nous encore faire:

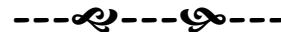
- Multiplier les fraisiers
- Multiplier les vivaces en divisant les touffes

En Novembre:

- Terminer les récoltes au potager (salades, poirées, choux,...)
- Mais aussi au jardin fruitier (pommes, kiwis, coings)

En décembre:

Le terrain libre ne sera pas laissé nu mais recouvert par du compost ou par un fumier déjà bien décomposé



*Et puis André nous propose de profiter de l'hiver pour quelques visites parisiennes que nous pouvons faire en famille.*

Visitez le jardin du musée du quai Branly, près de la tour Eiffel. Créé par l'ingénieur horticole et agronome Gilles Clément il offre un véritable écrin au musée imaginé par l'architecte Jean Nouvel. Une belle occasion de découvrir le mur végétal conçu par Patrick Blanc, chercheur au CNRS, un magnifique tableau de 800m<sup>2</sup> composé de 15000 plantes

*Autre visite proposée par André:*

Le Jardin des Plantes, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, pour y découvrir les serres tropicales remises à neuf ainsi qu'une serre où les enfants pourront croiser papillons et petits animaux.

## Vivre la Croix du Perche

Nous lançons cette nouvelle rubrique dans laquelle se côtoieront conseils, informations pratiques et idées pour que notre commune reste longtemps un écrin du "bien-vivre".

Pour cette édition nous commencerons par un petit conseil:

*Traverser notre village est un plaisir d'où qu'on vienne, qu'on s'y arrête ou qu'on y passe. Alors rendons nos rues encore plus agréables en rentrant nos poubelles après le passage du camion du Sictom.*

## Le nom de nos hameaux

# A COMPLETER

## La recette d'Annick

### Paupiettes de porc à la provençale

#### Ingrédients

- 4 paupiettes de porc
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 2 courgettes
- 4 tomates fraîches
- Quelques pommes de terre et petits pois
- Huile d'olive, thym, sel et poivre

- 1) Faire revenir l'oignon émincé et l'ail dans l'huile d'olive dans une cocotte
- 2) Y faire revenir les paupiettes
- 3) Pendant ce temps, couper les courgettes en fines tranches, les pommes de terres et les tomates en quartiers, écosser les petits pois

4) Retirer les paupiettes, faire revenir les légumes. Mettre les tomates coupées ainsi que leur jus.

5) Remettre les paupiettes, saler et poivrer, ajouter le thym

6) Couvrir partiellement, laisser mijoter

## Changement d'heure le 30 octobre

## Quelques manifestations prochaines

- 04/07:** Brocante à la Croix du Perche  
**10 & 11/07:** 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> à la Croix du Perche  
**13 & 14 juillet:** 10<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> à la Croix du Perche  
**25/07:** Brocante à la Croix du Perche  
**01/08:** Brocante à la Croix du Perche  
**22/08:** Fête du touriste à la Croix du Perche  
**27/08:** cinéma en plein air à la Croix du Perche  
**4 & 5/09:** fête d'anniversaire et brocante St Denis d'Authou  
**18/09:** Concert à l'Eglise de St Denis d'Authou  
**18 & 19/09:** Journées européennes du patrimoine

# METTRE A JOUR

#### Etat civil

Naissances : Eliot Guerrier 28/9

Mariages:

Décès : Jean Filoche 15/10

## Et chez nous

29 octobre

Théâtre

"Le journal d'un fou"  
de Gogol

11 Novembre

Commémoration  
de l'Armistice

11 novembre

Banquet républicain

La Croix du Perche « Petit Journal »  
Bulletin local d'information  
P. 10

Luc Sicard